



LE MOT DU MAIRE

Durant cette année 2017, le conseil municipal a pris la décision de construire en lieu et place du Mille-Clubs une salle polyvalente. Cette dernière sera construite selon les normes thermiques et phoniques en vigueur afin d'améliorer le cadre de vie du voisinage et atténuer considérablement les nuisances sonores. Il y a deux raisons principales à cette prise de décision :

- 1- Cette salle, construite en 1977, est arrivée en fin de vie car elle ne présente plus les garanties d'étanchéité à l'eau et n'est plus en conformité avec les normes actuelles d'isolations phonique et thermique.
- 2- De plus, la commune peut bénéficier, aujourd'hui encore, de subventions Départementale voire Régionale mais aussi de l'Etat (ce qui peut représenter au total 60% voire 70 % du financement) malgré l'excédent qu'elle présente sur son budget (plus de 1,2 million d'euros). Cela ne sera bientôt plus possible (quelques mois, 1 an ou 2 maximum ...) avec la nouvelle politique qui consiste à réduire au maximum les aides aux communes.

J'entends de nombreuses rumeurs à ce sujet ... Je tiens donc à préciser que je suis à la disposition de tout habitant qui désirerait des explications complémentaires.



Vous pouvez noter dès aujourd'hui qu'il ne sera plus possible de louer la salle du Mille-Clubs à partir de l'année 2019. Nous en sommes fort désolés mais il en sera ainsi pour une durée de 18 mois environ.

L'année écoulée a également été marquée par notre adhésion au SIDEN SIAN effective au 1er août 2017 et le transfert de notre château d'eau à NORÉADE.

Vous avez tous du recevoir en début d'année la première facture d'eau émise par cette dernière, concernant votre consommation de 2017. A retenir, que désormais, la mensualisation pour le paiement de vos factures est possible.

Dans cette gazette spéciale, vous trouverez le détail de toutes les dépenses engagées dans l'année 2017. Bonne lecture à tous !



Alain Parsy

• Le mot du Maire

Salle polyvalente

Château d'eau

• Les comptes

1) Commune

Administratif 2017

Budget primitif 2018

2) Service des eaux

3) Quelques chiffres

Investissements

Subventions 2017

1) Commune d'Haynecourt

Cela n'étant pas nécessaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas toucher aux taux des taxes locales pour cette année encore :

Taxe d'habitation	10,54 %
Foncier bâti	5,73 % (8,43 % en 2015)
Foncier non bâti	21,46 %



Le compte administratif de la commune 2017 et le compte de gestion dressés par le Trésorier ont été certifiés exacts et conformes, et approuvés par le conseil municipal lors de sa séance du 12 avril 2018. Il se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice 2016	1 364 855,55 €
Recettes	259 761,98 €
Dépenses	253 665,02 €
Résultat au 31.12.2017	1 370 952,11 €

INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice 2016	- 195 208,65 €
Dépenses	160 057,40 €
Recettes	271 713,25 €
Résultat au 31.12.2017	-83 552,80 €

Fonctionnement + Investissement = 1 370 952,11 + (-83 552,80) = 1 287 399,31 €

Restes à réaliser au 31/12/2017 : recettes 1 900,00 € et dépenses 35 316,83 € soit - 33 416,83€

Résultat à la clôture 2017 : 1 287 399,31 - 33 416,83 = **1 253 982,88 €**

Le Conseil Municipal a décidé de reprendre au Budget Primitif 2018 les résultats figurant au Compte Administratif 2017. Il est passé ensuite à l'examen du **Budget Primitif 2018**, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section FONCTIONNEMENT qui comprend toutes les dépenses courantes : eau, électricité, petites fournitures, les salaires, les intérêts des emprunts, les subventions aux syndicats intercommunaux, aux associations, ... et les recettes : la fiscalité locale, les participations de l'état, les locations, ...

Dépenses = Recettes = 1 485 109,88 €

Section INVESTISSEMENT qui contient en dépenses : les travaux et l'acquisition de gros matériels et de mobiliers, le remboursement du capital des emprunts et en recettes : les subventions de l'Etat, de la Région, du Département, ... qui nous sont accordées pour la réalisation des travaux et le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement.

Dépenses = Recettes = 1 289 716,51 €

2) Service des eaux

Suite à notre adhésion au SIDEN SIAN, effective au 1^{er} août 2017, la facturation d'eau 2017 a été établie par NORÉADE. Dans le compte administratif du service des eaux 2017, il n'y a donc plus de recettes de fonctionnement et aucun budget primitif 2018 n'a été voté pour 2018.

3) Quelques chiffres :

Pour vous permettre de suivre un peu les investissements réalisés en 2017, vous en trouverez ci-dessous le détail exprimé en montant TTC, la TVA étant récupérée ultérieurement (FCTVA) :

Elaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** : 27 216 € (Auddicé Urbanisme) mais une subvention de 9 560 € nous a été accordée par l'état.

Bornages des chemins AFR cédés à la commune et Maitrise d'œuvre pour les travaux : 5 136 € (Cabinet Caron-Briffaut) et 5 520 € (ATC59).

Acquisitions des anciennes pistes et alvéoles de la BA 103 : 7 001 € (acquisition à 1 € symbolique + frais de notaire : 7 000 €)



Eglise et cimetières

Mise aux normes d'accessibilité à l'église :
7 918 € (TP Leclercq)

Réfection du mur de l'ancien cimetière :
9 622 € (TP Leclercq)



Installation d'une colonne du Souvenir dans le nouveau cimetière : 1 986 € (Ets Braillon)

Installation du chauffage central à l'église : 11 203 € (Delestre industrie)



Maisons communales :

Au 63, rue de la Croix : Réfection de la toiture 29 038 € (Société Carré)

Au 274, rue de Bourlon : Installation du chauffage central au gaz 8 220 € (Ets Glacet)

Au 276, rue de Bourlon : Réfection de la rampe d'escalier 324 € (Menuiserie Sancourtoise)

Ecoles

Achat de tables, chaises et poste atelier mobile pour 873 €

Réfection de la façade : 20 988 € (Société Marolle). Pour ces travaux, nous avons obtenu une subvention de 2 000 € du Ministère de l'Intérieur.



Installation d'un jeu éducatif (**Petit train**) dans la cour de récréation pour 5 738 €

Terrains omnisports :



Poursuite de l'aménagement du terrain (4 539 €)
Installation d'un kiosque (4 740 €)
Charpente de l'appentis (654 €)
Couverture du kiosque et de l'appentis (9 123 €)
Enduit sur mur de l'appentis (1 581 €)

Divers investissements :

Sécurisation du village et installation de potelets : 16 512 € (SIGNAUX GIROD)

Vitrines extérieures, présentoir, grilles d'exposition à la mairie : 1 906 €

Deux sèches mains au Mille-clubs : 670 €

Matériel communal : 3 262 € (groupe électrogène, électropompe, enceinte).

Matériel incendie : 535 € (SIFFRAP INCENDIE)

Subventions accordées en 2017 :

- * Secours Populaire Français (Ouragan Irma) : 100 €
- * Institut de Recherche contre le cancer Lille : 200 €
- * Papillons blancs du Cambrésis : 100 €
- * Harmonie l'Espérance d'Epinoy : 300 €
- * Amicale des donneurs de sang de Cambrai : 200 €
- * Restaurants du cœur du Hainaut : 200 €
- * Entente Sportive Haynecourt Epinoy : 1 500 €
- * Arts en Cambrésis : 200 €
- * Participation à l'achat des cartes de bus des 14 collégiens : 1 080 €
- * Aide à la famille de Julien Brainville : 180 €
- * Drache Éric (Manèges enfantins de la ducasse) : 900 €
- * Schmitt Brigitte (Stand de tir de la ducasse) : 550 €